



États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Rogers Communications Inc.

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2013 et 2012

Rogers Communications Inc.Comptes consolidés résumés intermédiaires non audités de résultat
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Note	Trimestres clos les 30 septembre 2013	2012	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2013	2012
Produits opérationnels		3 224 \$	3 176 \$	9 463 \$	9 225 \$
Charges opérationnelles					
Coûts opérationnels	4	1 890	1 914	5 703	5 587
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	8	38	7	61	82
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		477	437	1 390	1 366
Bénéfice opérationnel		819	818	2 309	2 190
Charges financières	5	(180)	(169)	(546)	(488)
Autres produits (charges)	7	(3)	(6)	67	9
Bénéfice avant impôt sur le résultat		636	643	1 830	1 711
Charge d'impôt sur le résultat		172	177	481	508
Bénéfice net des activités poursuivies de la période		464	466	1 349	1 203
Perte découlant des activités abandonnées après impôt	6	—	—	—	(32)
Bénéfice net de la période		464 \$	466 \$	1 349 \$	1 171 \$
Bénéfice de base par action					
Bénéfice par action tiré des activités poursuivies	9	0,90 \$	0,90 \$	2,62 \$	2,31 \$
Perte par action découlant des activités abandonnées	9	—	—	—	(0,06)
Bénéfice de base par action		0,90 \$	0,90 \$	2,62 \$	2,25 \$
Bénéfice dilué par action					
Bénéfice par action tiré des activités poursuivies	9	0,90 \$	0,90 \$	2,60 \$	2,30 \$
Perte par action découlant des activités abandonnées	9	—	—	—	(0,06)
Bénéfice dilué par action		0,90 \$	0,90 \$	2,60 \$	2,24 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.

États consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat global
(en millions de dollars canadiens)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2013	2012	30 septembre 2013	2012
Bénéfice net de la période	464 \$	466 \$	1 349 \$	1 171 \$
Autres éléments du résultat global				
Éléments pouvant être par la suite reclassés dans le bénéfice				
Variation nette de la juste valeur des placements disponibles à la vente				
Variation de la juste valeur	49	(154)	164	(219)
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat connexe	(6)	20	(19)	29
	43	(134)	145	(190)
Instruments dérivés utilisés comme couverture de flux de trésorerie				
Variation de la juste valeur des instruments dérivés	(165)	(159)	17	(140)
Reclassement du profit (de la perte) de change sur la dette à long terme dans le bénéfice net	105	135	(133)	131
Reclassement des intérêts courus dans le bénéfice net	10	16	37	45
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat connexe	17	8	13	(1)
	(33)	–	(66)	35
Autres éléments du résultat global de la période	10	(134)	79	(155)
Résultat global de la période	474 \$	332 \$	1 428 \$	1 016 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.

États consolidés résumés intermédiaires non audités de la situation financière
(en millions de dollars canadiens)

	Note	30 septembre 2013	31 décembre 2012
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		844 \$	213 \$
Débiteurs		1 364	1 536
Autres actifs courants		554	464
Partie courante des instruments dérivés		21	8
		<u>2 783</u>	<u>2 221</u>
Immobilisations corporelles		9 964	9 576
Goodwill	7	3 652	3 215
Immobilisations incorporelles	7	3 187	2 951
Placements		1 460	1 484
Instruments dérivés		83	42
Autres actifs à long terme	7	339	98
Actifs d'impôt différé		29	31
		<u>21 497 \$</u>	<u>19 618 \$</u>
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Emprunts à court terme	10	650 \$	– \$
Créditeurs et charges à payer		1 930	2 135
Impôt sur le résultat à payer		146	24
Partie courante des provisions		6	7
Partie courante de la dette à long terme	11	1 133	348
Partie courante des instruments dérivés		103	144
Produits non acquis		324	344
		<u>4 292</u>	<u>3 002</u>
Provisions		34	31
Dette à long terme	11	10 469	10 441
Instruments dérivés		114	417
Autres passifs à long terme		459	458
Passifs d'impôt différé		1 624	1 501
		<u>16 992</u>	<u>15 850</u>
Capitaux propres	13	4 505	3 768
		<u>21 497 \$</u>	<u>19 618 \$</u>

Éventualités

Événements postérieurs à la date de clôture

16
7 iv), 11 a)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.

 États consolidés résumés intermédiaires non audités des variations des capitaux propres
 (en millions de dollars canadiens)

Période de neuf mois close le 30 septembre 2013

Période de neuf mois close le 30 septembre 2013	Actions de catégorie A avec droit de vote		Actions de catégorie B sans droit de vote		Prime d'émission	Résultats non distribués	Réserve d'actifs financiers disponibles à la vente	Réserve de couverture	Total des capitaux propres
	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)					
Soldes au 31 décembre 2012	72 \$	112 462	397 \$	402 788	– \$	3 046 \$	243 \$	10 \$	3 768 \$
Bénéfice net de la période	–	–	–	–	–	1 349	–	–	1 349
Autres éléments du résultat global									
Placements disponibles à la vente après impôt	–	–	–	–	–	–	145	–	145
Instruments dérivés après impôt	–	–	–	–	–	–	–	(66)	(66)
Total des autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–	–	145	(66)	79
Résultat global de la période	–	–	–	–	–	1 349	145	(66)	1 428
Transactions avec les actionnaires inscrites directement dans les capitaux propres									
Rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote	–	–	(1)	(547)	–	(21)	–	–	(22)
Dividendes déclarés	–	–	–	–	–	(672)	–	–	(672)
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	–	–	3	66	–	–	–	–	3
Total des transactions avec les actionnaires	–	–	2	(481)	–	(693)	–	–	(691)
Soldes au 30 septembre 2013	72 \$	112 462	399 \$	402 307	– \$	3 702 \$	388 \$	(56) \$	4 505 \$

Période de neuf mois close le 30 septembre 2012

Période de neuf mois close le 30 septembre 2012	Actions de catégorie A avec droit de vote		Actions de catégorie B sans droit de vote		Prime d'émission	Résultats non distribués	Réserve d'actifs financiers disponibles à la vente	Réserve de couverture	Total des capitaux propres
	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)					
Soldes au 31 décembre 2011	72 \$	112 462	406 \$	412 395	243 \$	2 443 \$	433 \$	(25) \$	3 572 \$
Bénéfice net de la période	–	–	–	–	–	1 171	–	–	1 171
Autres éléments du résultat global									
Placements disponibles à la vente après impôt	–	–	–	–	–	–	(190)	–	(190)
Instruments dérivés après impôt	–	–	–	–	–	–	–	35	35
Total des autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–	–	(190)	35	(155)
Résultat global de la période	–	–	–	–	–	1 171	(190)	35	1 016
Transactions avec les actionnaires inscrites directement dans les capitaux propres									
Rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote	–	–	(10)	(9 637)	(243)	(97)	–	–	(350)
Dividendes déclarés	–	–	–	–	–	(616)	–	–	(616)
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	–	–	1	27	–	–	–	–	1
Total des transactions avec les actionnaires	–	–	(9)	(9 610)	(243)	(713)	–	–	(965)
Soldes au 30 septembre 2012	72 \$	112 462	397 \$	402 785	– \$	2 901 \$	243 \$	10 \$	3 623 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.Tableaux consolidés résumés intermédiaires non audités des flux de trésorerie
(en millions de dollars canadiens)

		Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	Note	30 septembre	30 septembre	closes les 30 septembre	closes les 30 septembre
		2013	2012	2013	2012
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :					
Activités opérationnelles					
Bénéfice net de la période		464 \$	466 \$	1 349 \$	1 171 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles					
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		477	437	1 390	1 366
Profit sur la vente de TVtropolis	7	–	–	(47)	–
Amortissement des droits de diffusion		11	11	35	60
Charges financières	5	180	169	546	488
Charge d'impôt sur le résultat		172	177	481	498
Cotisations aux régimes de retraite, déduction faite des charges		(8)	(11)	(25)	(29)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	14	7	26	66	20
Autres		3	9	(7)	(3)
		1 306	1 284	3 788	3 571
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel					
		128	113	71	(140)
		1 434	1 397	3 859	3 431
Intérêts payés		(268)	(223)	(615)	(555)
Impôt sur le résultat payé		(114)	(28)	(326)	(123)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles					
		1 052	1 146	2 918	2 753
Activités d'investissement					
Entrées d'immobilisations corporelles		(548)	(528)	(1 537)	(1 435)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux immobilisations corporelles		(20)	53	(155)	(49)
Acquisitions et autres transactions stratégiques	7	(6)	–	(847)	–
Produit tiré de la vente de TVtropolis	7	–	–	59	–
Placements		–	(540)	–	(540)
Entrées de droits de diffusion		(15)	(46)	(41)	(67)
Autres		(7)	(19)	(32)	(33)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement					
		(596)	(1 080)	(2 553)	(2 124)

Rogers Communications Inc.

Tableaux consolidés résumés intermédiaires non audités des flux de trésorerie
(en millions de dollars canadiens)

	Note	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
		30 septembre		closes les 30 septembre	
		2013	2012	2013	2012
Activités de financement					
Émission de titres d'emprunt à long terme	11	–	–	1 030	2 090
Remboursements sur la dette à long terme	11	–	–	(356)	(1 240)
Païement versé au règlement de swaps de devises et de contrats à terme liés à la dette	11	(263)	–	(1 029)	–
Produit tiré du règlement de swaps de devises et de contrats à terme liés à la dette		–	–	662	–
Coûts de transaction engagés	11	–	(5)	(17)	(14)
Rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote	13	–	–	(22)	(350)
Produit tiré des emprunts à court terme	10	–	–	650	–
Dividendes payés		(224)	(205)	(652)	(599)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(487)	(210)	266	(113)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(31)	(144)	631	516
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		875	603	213	(57)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		844 \$	459 \$	844 \$	459 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel					
Débiteurs		38 \$	(84) \$	188 \$	116 \$
Autres actifs courants		54	131	(64)	(80)
Créditeurs et charges à payer		56	99	(29)	(150)
Produits non acquis		(20)	(33)	(24)	(26)
		128 \$	113 \$	71 \$	(140) \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie (avances bancaires) s'entendent de l'encaisse et des dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de 90 jours, moins les avances bancaires.

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

(Les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire.)

1. Nature de l'entreprise

Rogers Communications Inc. (« RCI ») est une société canadienne diversifiée dans les communications et les médias, constituée en personne morale au Canada, dont la quasi-totalité des activités et des ventes sont effectuées au Canada. Aux fins des présentes, RCI et ses filiales sont collectivement appelées la « Société ». Le siège social de RCI est situé au 333, Bloor Street East, Toronto (Ontario) M4W 1G9.

Au 30 septembre 2013, la Société a présenté les résultats de quatre secteurs : Sans-fil, Cable, Solutions d'affaires et Media. Par l'intermédiaire du secteur Sans-fil, la Société offre des services sans fil de transmission de la voix et de données. Par l'entremise des secteurs Cable et Solutions d'affaires, la Société fournit des services de télévision par câble, d'accès Internet haute vitesse et de téléphonie à l'intention des particuliers et des entreprises. Par l'intermédiaire de son secteur Media, la Société exerce des activités de radiodiffusion, de télédiffusion, de médias numériques, de téléachat et d'édition, et elle est présente dans le secteur du divertissement sportif.

La Société est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

2. Principales méthodes comptables

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2013 (les « états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2013 ») ont été établis selon la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »), telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et conformément aux méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités annuels, y compris les notes y afférentes, pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 (les « états financiers de 2012 »), exception faite des nouvelles méthodes comptables adoptées le 1^{er} janvier 2013, ainsi qu'il est décrit plus en détail à la note 2 b). Les présents états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2013 ont été approuvés par le comité d'audit le 23 octobre 2013.

b) Mode de présentation

En règle générale, les notes incluses dans les présents états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2013 ne reflètent que les changements et transactions importants survenus depuis la fin du dernier exercice de la Société et elles ne contiennent pas toutes les informations qui doivent être présentées dans les états financiers annuels aux termes des Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou les « IFRS »). Les présents états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2013 doivent être lus en parallèle avec les états financiers de 2012.

Les résultats opérationnels de la Société sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont une incidence importante sur les résultats opérationnels d'un trimestre à l'autre. Par conséquent, les résultats opérationnels d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats opérationnels d'un trimestre ultérieur.

Les présents états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2013 suivent les mêmes méthodes comptables et méthodes d'application que celles employées pour les états financiers de 2012, exception faite des nouvelles normes comptables et modifications ci-dessous que la Société a adoptées et qui s'appliquaient aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels de la Société à compter du 1^{er} janvier 2013 :

- *IFRS 10, États financiers consolidés*
- *IFRS 11, Partenariats*
- *IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*
- *IFRS 13, Évaluation de la juste valeur*
- *IAS 19, Avantages du personnel (2011)*
- *IAS 27, États financiers individuels*
- *IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*

Les prises de position comptables que la Société a adoptées qui ont eu une incidence sur les résultats financiers ou qui nécessitent plus d'explications se détaillent comme suit :

IFRS 10, États financiers consolidés (l'« IFRS 10 »)

Par suite de l'adoption de l'IFRS 10, la Société a changé ses méthodes comptables afin de déterminer si elle contrôle ses entités émettrices et, le cas échéant, si elle les consolide. L'IFRS 10 présente un nouveau modèle de contrôle qui s'applique à toutes les entités émettrices. On y précise notamment qu'une entité émettrice doit être consolidée si la Société contrôle cette entité sur la base de circonstances de fait.

Conformément aux dispositions transitoires de l'IFRS 10, la Société a revu sa détermination du contrôle relativement à ses entités émettrices au 1^{er} janvier 2013. Par suite de cette révision, la Société n'a pas eu à apporter de changements aux données présentées pour la période à l'étude ni pour celles de la période comparative.

IFRS 11, Partenariats (l'« IFRS 11 »)

Par suite de l'adoption de l'IFRS 11, la Société a changé ses méthodes comptables relativement à ses intérêts dans des partenariats.

Aux termes de l'IFRS 11, la Société classe les intérêts qu'elle détient dans des partenariats en tant qu'entreprises communes ou coentreprises en fonction de ses droits sur les actifs et de ses obligations au titre des passifs des partenariats. Au moment de faire cette évaluation, la Société tient compte de la structure des partenariats, de la forme juridique de tout véhicule distinct, des accords contractuels et d'autres faits et circonstances. La Société a réévalué sa participation dans les partenariats et les a comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle ou la méthode de la mise en équivalence, selon respectivement que la participation est définie comme étant une entreprise commune ou une coentreprise. L'application de l'IFRS 11 n'a pas eu d'incidence significative sur la période à l'étude ni sur les périodes comparatives.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur (l'« IFRS 13 »)

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté l'IFRS 13, qui constitue une source unique de directives en ce qui concerne les méthodes d'évaluation de la juste valeur, remplaçant ainsi les directives portant sur l'évaluation énoncées séparément dans chaque IFRS. L'IFRS 13 définit la juste valeur et intègre un cadre pour l'évaluation de la juste valeur. Elle ne comprend pas de nouvelles exigences relativement à l'évaluation de la juste valeur, pas plus qu'elle n'élimine les exceptions de praticabilité applicables aux évaluations de la juste valeur que prévoient actuellement certaines normes. Les informations à fournir aux termes de l'IFRS 13 dans des états financiers intermédiaires consolidés résumés figurent à la note 12.

IAS 19, Avantages du personnel (2011) (l'« IAS 19 (2011) »)

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté l'IAS 19 (2011), qui modifie la façon d'établir les produits ou les charges liés aux régimes à prestations définies. Cette modification élimine la notion de rendement des actifs du régime et de coût financier (produits) et la remplace par le coût financier net qui est calculé en multipliant le taux d'actualisation par le passif (l'actif) net. Le coût financier net tient compte de toute modification du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies survenue au cours de la période en raison de cotisations et de versements de prestations. L'application de la norme modifiée n'a pas eu d'incidence significative sur les actifs nets au 1^{er} janvier 2012 et au 31 décembre 2012 ni sur ceux de la période comparative pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2013.

3. Informations sectorielles

Les principaux décideurs opérationnels de la Société sont le chef de la direction et le directeur des finances. Ils examinent les activités et la performance de la Société par secteur, notamment les secteurs Sans-fil, Cable, Solutions d'affaires et Media. Les résultats par secteur qui sont transmis aux principaux décideurs opérationnels de la Société comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui, de façon raisonnable, peuvent y être affectés.

Les méthodes comptables applicables aux secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 2 afférente aux états financiers de 2012, telles qu'elles ont été modifiées par les nouveaux principes comptables décrits à la note 2 b). Les principaux décideurs opérationnels examinent le résultat d'exploitation ajusté qu'ils considèrent comme un indicateur clé de performance pour chaque secteur et afin de prendre des décisions relatives à l'affectation des ressources. Le résultat d'exploitation ajusté correspond au résultat avant les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, les charges financières, les autres produits (charges) et l'impôt sur le résultat. Les résultats opérationnels sectoriels ainsi mesurés diffèrent du bénéfice opérationnel qui figure dans les comptes consolidés de résultat. Toutes les activités des secteurs à présenter de la Société sont menées essentiellement au Canada.

L'information par secteur à présenter, qui est régulièrement signalée aux principaux décideurs opérationnels, se détaille comme suit :

Trimestre clos le 30 septembre 2013	Sans-fil	Cable	Solutions d'affaires	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits opérationnels	1 846 \$	873 \$	93 \$	440 \$	(28) \$	3 224 \$
Coûts opérationnels ¹⁾	971	448	64	385	15	1 883
Résultat d'exploitation ajusté	875	425	29	55	(43)	1 341
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges						38
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions ¹⁾						7
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles						477
Bénéfice opérationnel						819
Charges financières						(180)
Autres charges						(3)
Bénéfice avant impôt sur le résultat						636 \$

1) Inclus dans les coûts opérationnels des comptes consolidés résumés intermédiaires non audités de résultat.

Trimestre clos le 30 septembre 2012	Sans-fil	Cable	Solutions d'affaires	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits opérationnels	1 889 \$	838 \$	86 \$	392 \$	(29) \$	3 176 \$
Coûts opérationnels ¹⁾	1 046	435	64	342	1	1 888
Résultat d'exploitation ajusté	843	403	22	50	(30)	1 288
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges						7
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions ¹⁾						26
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles						437
Bénéfice opérationnel						818
Charges financières						(169)
Autres charges						(6)
Bénéfice avant impôt sur le résultat						643 \$

1) Inclus dans les coûts opérationnels des comptes consolidés résumés intermédiaires non audités de résultat.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2013	Sans-fil	Cable	Solutions d'affaires	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits opérationnels	5 419 \$	2 604 \$	276 \$	1 251 \$	(87) \$	9 463 \$
Coûts opérationnels ¹⁾	2 958	1 319	199	1 139	22	5 637
Résultat d'exploitation ajusté	2 461	1 285	77	112	(109)	3 826
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges						61
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions ¹⁾						66
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles						1 390
Bénéfice opérationnel						2 309
Charges financières						(546)
Autres produits						67
Bénéfice avant impôt sur le résultat						1 830 \$

1) Inclus dans les coûts opérationnels des comptes consolidés résumés intermédiaires non audités de résultat.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2012	Sans-fil	Cable	Solutions d'affaires	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits opérationnels	5 360 \$	2 506 \$	263 \$	1 186 \$	(90) \$	9 225 \$
Coûts opérationnels ¹⁾	2 984	1 322	201	1 071	(11)	5 567
Résultat d'exploitation ajusté	2 376	1 184	62	115	(79)	3 658
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges						82
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions ¹⁾						20
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles						1 366
Bénéfice opérationnel						2 190
Charges financières						(488)
Autres produits						9
Bénéfice avant impôt sur le résultat						1 711 \$

1) Inclus dans les coûts opérationnels des comptes consolidés résumés intermédiaires non audités de résultat.

La Société applique les mêmes méthodes comptables pour les opérations entre secteurs à présenter et celles faites avec des tiers.

4. Coûts opérationnels

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre 2013	2012	closes les 30 septembre 2013	2012
Coût des ventes de matériel et subventions directes pour les chaînes	323 \$	384 \$	1 052 \$	1 041 \$
Marchandise destinée à la revente	46	39	135	122
Autres achats externes	1 003	1 015	3 009	3 079
Salaires et avantages du personnel et rémunération fondée sur des actions	518	476	1 507	1 345
	1 890 \$	1 914 \$	5 703 \$	5 587 \$

5. Charges financières

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre 2013	2012	closes les 30 septembre 2013	2012
Intérêts sur la dette à long terme	179 \$	176 \$	542 \$	514 \$
Intérêts sur le passif au titre des retraites	3	–	11	–
Perte (profit) de change	(1)	(14)	18	(13)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés	4	10	(15)	5
Intérêts inscrits à l'actif	(6)	(5)	(18)	(24)
Autres	1	2	8	6
	180 \$	169 \$	546 \$	488 \$

6. Activités abandonnées

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2012, la Société a mis fin aux activités du sous-secteur Vidéo. Ainsi, les résultats opérationnels du sous-secteur Vidéo ont été comptabilisés en tant qu'activités abandonnées. Depuis le 30 juin 2012, les magasins Rogers n'offrent plus de services de location ou de vente de jeux vidéo et de films. Certains de ces magasins continuent de répondre aux besoins de la clientèle en matière de services sans fil et de câble. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2013 et le trimestre clos le 30 septembre 2012, les résultats découlant des activités abandonnées sont de néant. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, les résultats découlant des activités abandonnées se détaillent comme suit :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2012
Produits opérationnels	18 \$
Coûts opérationnels	30
	(12)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	30
Perte avant impôt sur le résultat	(42)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(10)
Perte découlant des activités abandonnées de la période	(32) \$

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de l'ancien sous-secteur Vidéo pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2013 étaient de néant (néant et 2 millions de dollars en 2012). Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2013 et 2012, il n'y a eu aucuns flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ou de financement pour le sous-secteur Vidéo.

7. Regroupements d'entreprises

i) Mountain Cablevision Limited (« Mountain Cable »)

En janvier 2013, la Société a conclu une entente avec Shaw Communications Inc. (« Shaw ») afin d'obtenir une option d'achat des avoirs du spectre des services sans fil évolués (« SSFE ») en 2014 et d'acquérir le système de câble de Shaw à Hamilton, en Ontario – Mountain Cable. Dans le cadre de l'entente, Shaw a également acquis la participation de un tiers que la Société détenait dans la chaîne spécialisée TVtropolis.

Le 1^{er} mai 2013, la Société a mené à terme l'entente avec Shaw en vue d'acquérir la totalité des actions ordinaires de Mountain Cable pour une contrepartie en trésorerie de 398 millions de dollars. Mountain Cable offre des services groupés complets et évolués de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par la voie de son réseau hybride fibre optique-câble coaxial, récemment mis à niveau. Grâce à l'acquisition, Rogers pourra intensifier ses activités de câble dans le sud de l'Ontario et développer des synergies en profitant d'une zone de service accrue et de gains en efficience.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition conformément à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (l'« IFRS 3 »), les résultats opérationnels étant consolidés avec ceux de la Société à compter du 1^{er} mai 2013, ce qui a généré des produits additionnels de 28 millions de dollars et un bénéfice opérationnel de 1 million de dollars (y compris les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 15 millions de dollars ainsi que les coûts de transaction liés à l'acquisition de 2 millions de dollars, lesquels ont été imputés aux frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2013.

La juste valeur définitive des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de l'acquisition s'établit comme suit :

Juste valeur de la contrepartie transférée	398 \$
Actifs courants	3 \$
Immobilisations corporelles	53
Immobilisations incorporelles – Relations clients	135
Passifs courants	(5)
Passifs d'impôt différé	(44)
Juste valeur des actifs acquis et passifs repris identifiables, montant net	142
Goodwill	256 \$

Le goodwill représente les synergies opérationnelles attendues des actifs de l'entreprise acquise ou des immobilisations incorporelles non admissibles à une comptabilisation distincte. Le goodwill a été affecté au secteur Cable et n'est pas déductible d'impôt. Les relations clients sont amorties sur 5 ans.

Dans le cadre de l'entente conclue avec Shaw, la Société a réalisé la transaction visant la vente de sa participation de un tiers dans TVtropolis pour un produit de 59 millions de dollars, après avoir obtenu l'approbation réglementaire du CRTC, et a enregistré un profit de 47 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2013 au poste « Autres produits ».

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2013, la Société a versé un dépôt de 250 millions de dollars visant l'option d'achat des avoirs du spectre SSFE de Shaw, sous réserve de l'approbation réglementaire. Le dépôt est inclus dans les autres actifs à long terme dans l'état consolidé de la situation financière. Aux termes de l'entente, une tranche de 200 millions de dollars du solde devient remboursable si la transaction n'est pas réalisée. L'option liée à la licence d'utilisation du spectre ne devrait pas être exercée avant la fin de 2014.

ii) BLACKIRON Data ULC (« Blackiron »)

Le 17 avril 2013, la Société a réalisé une entente avec Primus Telecommunications Canada Inc. visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de Blackiron pour une contrepartie en trésorerie de 198 millions de dollars, compte tenu de certains ajustements au titre du fonds de roulement. Blackiron permet à Solutions d'affaires d'améliorer sa gamme de services d'informatique en nuage et de centres de données pour entreprises ainsi que les services de connectivité par fibre optique.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition conformément à l'IFRS 3, les résultats opérationnels étant consolidés avec ceux de la Société à compter du 17 avril 2013, ce qui a généré des produits additionnels de 17 millions de dollars et une perte opérationnelle de 2 millions de dollars (y compris les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 4 millions de dollars ainsi que les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges de 1 million de dollars) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2013.

La juste valeur définitive des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de l'acquisition s'établit comme suit :

Juste valeur de la contrepartie transférée	198 \$
Actifs courants	4 \$
Immobilisations corporelles	35
Immobilisations incorporelles – Relations clients	45
Passifs courants	(8)
Passifs d'impôt différé	(7)
Juste valeur des actifs acquis et passifs repris identifiables, montant net	69
Goodwill	129 \$

Le goodwill représente les synergies opérationnelles attendues des actifs de l'entreprise acquise ou des immobilisations incorporelles non admissibles à une comptabilisation distincte. Le goodwill a été affecté au secteur Solutions d'affaires et n'est pas déductible d'impôt. Les relations clients sont amorties sur 10 ans.

iii) Score Media Inc. (« theScore »)

Le 30 avril 2013, la Société a obtenu l'approbation réglementaire finale visant l'acquisition de theScore. Le 19 octobre 2012, la Société avait versé 167 millions de dollars pour la totalité des actions ordinaires de theScore, qui étaient détenues en fiducie dans l'attente de l'obtention de l'approbation réglementaire. Cette acquisition met à profit les capacités de Rogers en matière de diffusion d'événements sportifs et raffermi son offre d'un contenu sportif de haute qualité à son auditoire sur la plateforme de son choix.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition conformément à l'IFRS 3, les résultats opérationnels étant consolidés avec ceux de la Société à compter du 30 avril 2013, ce qui a généré des produits additionnels de 16 millions de dollars et une perte opérationnelle de 17 millions de dollars (y compris les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 2 millions de dollars ainsi que les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges de 19 millions de dollars) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2013. Les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges comprennent 17 millions de dollars liés à des obligations en matière d'avantages tangibles envers le CRTC, lesquelles constituaient une des conditions requises pour la conclusion de l'entente.

La juste valeur définitive des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de l'acquisition s'établit comme suit :

Juste valeur de la contrepartie transférée	167 \$
Trésorerie	5 \$
Actifs courants	12
Immobilisations corporelles	11
Immobilisations incorporelles – Licence de diffusion	104
Passifs courants	(6)
Passifs d'impôt différé	(7)
Juste valeur des actifs acquis et passifs repris identifiables, montant net	119
Goodwill	48 \$

Le goodwill représente les synergies opérationnelles attendues des actifs de l'entreprise acquise ou des immobilisations incorporelles non admissibles à une comptabilisation distincte. Le goodwill a été affecté au secteur Media et n'est pas déductible d'impôt. La licence de diffusion est considérée comme une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée.

iv) Pivot Data Centres Inc. (« Pivot »)

Après la clôture du troisième trimestre, soit le 1^{er} octobre 2013, la Société a acquis la totalité des actions ordinaires de Pivot pour une contrepartie en trésorerie de 155 millions de dollars. Pivot permet à Rogers de rehausser ses capacités en matière de services de centres de données et d'hébergement. À ce jour, la Société n'a pas terminé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition, car elle en est à achever l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles acquises.

v) Autres

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2013, la Société a réalisé une acquisition pour une contrepartie en trésorerie de 6 millions de dollars.

vi) Informations pro forma

Depuis les dates d'acquisition, la Société a enregistré des produits liés aux acquisitions susmentionnées de 61 millions de dollars et une perte opérationnelle connexe de 18 millions de dollars (y compris les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 21 millions de dollars ainsi que les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges de 22 millions de dollars). Si les acquisitions avaient eu lieu le 1^{er} janvier 2013, la Société estime que, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2013, les produits qu'elle aurait tirés de ces acquisitions auraient été de 107 millions de dollars et son bénéfice opérationnel, de 13 millions de dollars.

8. Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2013, la Société a engagé des coûts liés aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de son effectif et des frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges de 38 millions de dollars et de 61 millions de dollars respectivement.

L'augmentation des passifs liés aux activités de restructuration, d'acquisition et autres et les paiements faits à l'égard de ces passifs au cours de 2013 se présentent comme suit :

	Au 31 décembre 2012	Entrées	Paiements	Au 30 septembre 2013
Indemnités de départ relatives à la restructuration ciblée de l'effectif de la Société	50 \$	31 \$	(43) \$	38 \$
Coûts d'acquisition et autres coûts	3	30	(10)	23
	53 \$	61 \$	(53) \$	61 \$

Le paiement du passif résiduel de 61 millions de dollars au 30 septembre 2013, qui est compris dans les créiteurs et charges à payer et autres passifs à long terme, est prévu au cours des exercices 2013 et 2014.

9. Bénéfice par action

Le tableau qui suit présente le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2013 et 2012 :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre	30 septembre	closes les 30 septembre	closes les 30 septembre
	2013	2012	2013	2012
Numérateur				
Bénéfice net des activités poursuivies de la période	464 \$	466 \$	1 349 \$	1 203 \$
Perte découlant des activités abandonnées	–	–	–	(32)
Bénéfice net de la période	464 \$	466 \$	1 349 \$	1 171 \$
Dénominateur (en millions)				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	515	515	515	520
Incidence des titres ayant un effet dilutif				
Options sur actions des membres du personnel	2	3	3	3
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	517	518	518	523
Bénéfice de base par action				
Bénéfice par action tiré des activités poursuivies	0,90 \$	0,90 \$	2,62 \$	2,31 \$
Perte par action découlant des activités abandonnées	–	–	–	(0,06)
Bénéfice de base par action	0,90 \$	0,90 \$	2,62 \$	2,25 \$
Bénéfice dilué par action				
Bénéfice par action tiré des activités poursuivies	0,90 \$	0,90 \$	2,60 \$	2,30 \$
Perte par action découlant des activités abandonnées	–	–	–	(0,06)
Bénéfice dilué par action	0,90 \$	0,90 \$	2,60 \$	2,24 \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2013, 58 870 et 25 435 options antidilutives étaient respectivement hors du cours et, par conséquent, exclues du calcul (17 240 et 1 370 974 en 2012).

10. Titrisation des débiteurs

Conformément à un programme de titrisation des débiteurs (le « programme de titrisation ») conclu avec une institution financière canadienne, la Société peut, depuis le 31 décembre 2012, vendre certaines créances clients visées par le programme. Le produit des ventes est engagé jusqu'à concurrence de 900 millions de dollars et, au 30 septembre 2013, la Société avait reçu une tranche de 650 millions de dollars (néant en 2012). La Société continuera de gérer ces débiteurs et conservera presque tous les risques et avantages connexes et, par conséquent, elle continue de comptabiliser les débiteurs vendus dans les actifs courants à l'état consolidé résumé intermédiaire non audité de la situation financière.

La Société s'est engagée à respecter les modalités du programme de titrisation jusqu'à l'expiration du programme le 31 décembre 2015. Les droits de l'acheteur relativement à ces créances clients ont priorité de rang sur ceux de la Société. L'acheteur des créances clients de la Société ne détient aucun autre droit sur les autres actifs de la Société. Au 30 septembre 2013, des créances clients de 1 025 millions de dollars avaient été vendues à l'acheteur à titre de sûreté pour les emprunts à court terme.

Le financement initial de 400 millions de dollars a été reçu le 14 janvier 2013 et, le 31 mai 2013, la Société a reçu un financement supplémentaire de 250 millions de dollars. Ce financement est comptabilisé dans les emprunts à court terme à l'état consolidé résumé intermédiaire non audité de la situation financière.

11. Dette à long terme

	Note	Date d'échéance	Montant en principal	Taux d'intérêt	30 septembre 2013	31 décembre 2012
Facilité de crédit bancaire	11d)			Flottant	– \$	– \$
Billets de premier rang ¹⁾	11b)	2013	350 \$ US	6,25 %	–	348
Billets de premier rang ²⁾		2014	750 US	6,375 %	773	746
Billets de premier rang ¹⁾		2014	350 US	5,50 %	361	348
Billets de premier rang ²⁾		2015	550 US	7,50 %	567	547
Billets de premier rang ¹⁾		2015	280 US	6,75 %	288	279
Billets de premier rang		2016	1 000	5,80 %	1 000	1 000
Billets de premier rang		2017	500	3,00 %	500	500
Billets de premier rang		2018	1 400 US	6,80 %	1 442	1 393
Billets de premier rang		2019	500	5,38 %	500	500
Billets de premier rang		2020	900	4,70 %	900	900
Billets de premier rang		2021	1 450	5,34 %	1 450	1 450
Billets de premier rang		2022	600	4,00 %	600	600
Billets de premier rang	11a)	2023	500 US	3,00 %	515	–
Déventures de premier rang ¹⁾		2032	200 US	8,75 %	206	199
Billets de premier rang		2038	350 US	7,50 %	361	348
Billets de premier rang		2039	500	6,68 %	500	500
Billets de premier rang		2040	800	6,11 %	800	800
Billets de premier rang		2041	400	6,56 %	400	400
Billets de premier rang	11a)	2043	500 US	4,50 %	515	–
					11 678	10 858
Diminution liée à la juste valeur découlant de la méthode de l'acquisition					(1)	(1)
Coûts de transaction différés et escomptes					(75)	(68)
Moins la partie courante					(1 133)	(348)
					10 469 \$	10 441 \$

- 1) Correspond aux billets et aux déventures de premier rang émis à l'origine par Rogers Cable Inc., qui constituent désormais des obligations non garanties de RCI et pour lesquels Rogers Communications Partnership (« RCP ») est un garant ordinaire.
2) Correspond aux billets de premier rang émis à l'origine par Rogers Wireless Inc., qui constituent désormais des obligations non garanties de RCI et pour lesquels RCP est un codébiteur non garanti.

a) Émission de billets de premier rang

Le sommaire des billets de premier rang émis par la Société en 2013, y compris ceux émis après le 30 septembre 2013, se présente comme suit :

Date d'émission	Montant notionnel (en millions)	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Escompte à l'émission	Taux effectif ¹⁾	Produit brut total ²⁾ (en millions)	Coûts de transaction et escomptes ³⁾ (en millions)
Le 7 mars 2013	500 \$ US	2023	3,00 %	99,845 %	3,018 %		
Le 7 mars 2013	500 \$ US	2043	4,50 %	99,055 %	4,558 %		
Total partiel	1 000 \$ US					1 030 \$ CA	15 \$ CA
Le 2 octobre 2013 ⁴⁾	850 \$ US	2023	4,10 %	99,813 %	4,123 %		
Le 2 octobre 2013 ⁴⁾	650 \$ US	2043	5,45 %	99,401 %	5,491 %		
Total partiel	1 500 \$ US					1 548 \$ CA	20 \$ CA

- 1) Par année, s'ils sont détenus jusqu'à leur échéance.
2) Produit brut total avant les coûts de transaction et escomptes.
3) Les coûts de transaction et escomptes sont inclus dans la valeur comptable de la dette à long terme à titre de coûts de transaction différés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
4) Émis après le dépôt des états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2013.

Les billets de premier rang susmentionnés ont pour seule garantie le cautionnement de RCP et ont égalité de rang avec l'ensemble des autres billets et déventures de premier rang, les facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit de RCI.

b) Remboursement des billets de premier rang

En juin 2013, la Société a remboursé la totalité du montant en principal impayé sur ses billets de premier rang à 6,25 %, soit 356 millions de dollars (350 millions de dollars américains). Concurrentement à ce remboursement, les swaps de devises (les « dérivés liés à la dette ») connexes ont aussi été réglés à l'échéance, ce qui a donné lieu à un paiement net total d'environ 104 millions de dollars relativement au règlement des dérivés liés à la dette. Le remboursement de ces dérivés liés à la dette n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2013.

c) Instruments dérivés

La Société se sert des dérivés liés à la dette dans le but de couvrir les obligations relatives au principal et aux intérêts contre le risque de change lié à sa dette à long terme libellée en dollars américains.

Avec prise d'effet le 6 mars 2013, la Société a résilié certains dérivés liés à la dette d'un montant notionnel total de 350 millions de dollars américains qui couvraient, à des fins économiques, les obligations relatives au principal et aux intérêts sur les billets de premier rang de 350 millions de dollars américains échéant en 2038 (les « billets de 2038 »). Ces dérivés liés à la dette n'étaient pas désignés comme des couvertures efficaces à des fins comptables et avaient une échéance initiale de 10 ans fixée au 15 août 2018. La Société a par ailleurs conclu de nouveaux dérivés liés à la dette d'un montant notionnel total de 350 millions de dollars américains dans le but de couvrir les obligations relatives au principal et aux intérêts sur les billets de 2038 jusqu'à leur échéance aux taux du marché alors en vigueur. Ces nouveaux dérivés liés à la dette ont pour effet de convertir le montant notionnel total de 350 millions de dollars américains des billets de 2038 portant intérêt à un taux nominal fixe de 7,5 % en un montant de 359 millions de dollars canadiens portant intérêt à un taux moyen pondéré fixe de 7,6 %. À des fins comptables, ces nouveaux dérivés liés à la dette ont été désignés en tant que couvertures efficaces contre le risque de change lié aux obligations relatives au principal et aux intérêts des billets de 2038.

Avec prise d'effet le 7 mars 2013, et parallèlement à l'émission des billets de premier rang émis pour un montant notionnel total de 1 milliard de dollars américains, composés de billets de premier rang à 3,00 % de 500 millions de dollars américains échéant en 2023 (les « billets de mars 2023 ») et de billets de premier rang à 4,50 % de 500 millions de dollars américains échéant en 2043 (les « billets de mars 2043 »), la Société a conclu des dérivés liés à la dette d'un montant notionnel total de 1,0 milliard de dollars américains. Ces dérivés liés à la dette ont pour effet de :

- convertir le montant notionnel total de 500 millions de dollars américains des billets de mars 2023 portant intérêt à un taux nominal fixe de 3,0 % en un montant notionnel de 515 millions de dollars canadiens portant intérêt à un taux moyen pondéré fixe de 3,6 %;
- convertir le montant notionnel total de 500 millions de dollars américains des billets de mars 2043 portant intérêt à un taux nominal fixe de 4,5 % en un montant de 515 millions de dollars canadiens portant intérêt à un taux moyen pondéré fixe de 4,6 %.

À des fins comptables, ces dérivés liés à la dette ont été désignés en tant que couvertures efficaces contre le risque de change lié aux obligations relatives au principal et aux intérêts des billets de mars 2023 et des billets de mars 2043.

Avec prise d'effet le 27 septembre 2013, la Société a résilié certains dérivés liés à la dette d'un montant notionnel total de 1 075 millions de dollars américains, dont l'échéance était prévue pour 2014 et 2015, et concurrentement, elle a conclu de nouveaux dérivés liés à la dette d'un montant notionnel total de 1 075 millions de dollars américains au taux du marché en vigueur. Dans les deux cas, seul le taux de change fixe a été modifié. Toutes les autres conditions relatives aux nouveaux dérivés liés à la dette sont identiques à celles qui s'appliquaient aux dérivés liés à la dette résiliés qu'ils remplacent respectivement. Par suite de la résiliation des dérivés liés à la dette initiaux, la Société a payé 263 millions de dollars canadiens, ce qui correspond à la juste valeur et, par conséquent, à la valeur comptable des dérivés liés à la dette à la date de leur résiliation, réduisant ainsi à néant la valeur comptable des passifs liés aux instruments dérivés associés à ces dérivés liés à la dette, l'incidence sur le bénéfice net étant de néant. À des fins comptables, ces nouveaux dérivés liés à la dette ont tous été désignés en tant que couvertures efficaces contre le risque de change lié aux obligations relatives au principal et aux intérêts de la dette libellée en dollars américains désignée.

Avant la résiliation des dérivés liés à la dette le 27 septembre 2013, des variations de la juste valeur de ces dérivés liés à la dette avaient été enregistrées dans les autres éléments du résultat global et étaient périodiquement reclassées dans le bénéfice net afin de contrebalancer les profits ou pertes de change de la dette connexe ou pour modifier la charge d'intérêts en fonction du montant couvert. À la date de résiliation, la réserve de couverture associée à ces dérivés liés à la dette représentait une perte de 10 millions de dollars. La partie du solde de la réserve de couverture se rapportant aux échanges d'intérêts périodiques futurs prévus au titre des dérivés liés à la dette résiliés de 1 million de dollars sera comptabilisée dans le bénéfice net sur la durée de vie résiduelle des titres d'emprunt visés par les éléments de couvertures réglés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le reste du solde de la réserve de couverture visant l'échange futur d'un montant en principal de 8 millions de dollars, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 1 million de dollars, demeurera dans la réserve de couverture jusqu'à ce que la dette connexe soit réglée.

Parallèlement à l'émission de billets de premier rang, le 2 octobre 2013, pour un montant notionnel total de 1,5 milliard de dollars américains, composés de billets de premier rang à 4,10 % de 850 millions de dollars américains échéant en 2023 (les « billets d'octobre 2023 ») et de billets de premier rang à 5,45 % de 650 millions de dollars américains échéant en 2043 (les « billets d'octobre 2043 »), la Société a conclu des dérivés liés à la dette d'un montant notionnel total de 1,5 milliard de dollars américains le 25 septembre 2013. Ces dérivés liés à la dette ont pour effet de :

- convertir le montant notionnel total de 850 millions de dollars américains des billets d'octobre 2023 portant intérêt à un taux nominal fixe de 4,10 % en un montant notionnel de 877 millions de dollars canadiens portant intérêt à un taux moyen pondéré fixe de 4,59 %;
- convertir le montant notionnel total de 650 millions de dollars américains des billets d'octobre 2043 portant intérêt à un taux nominal fixe de 5,45 % en un montant de 671 millions de dollars canadiens portant intérêt à un taux moyen pondéré fixe de 5,61 %.

Ces dérivés liés à la dette ont été désignés en tant que couvertures efficaces contre le risque de change lié aux obligations relatives au principal et aux intérêts des billets d'octobre 2023 et d'octobre 2043.

Par suite de ces transactions, au 30 septembre 2013, la Société avait une dette à long terme libellée en dollars américains de 4,9 milliards de dollars américains (4,2 milliards de dollars américains en 2012), dont le risque de change lié aux obligations relatives au principal et aux intérêts est couvert à des fins comptables.

Au 30 septembre 2013, le taux d'intérêt moyen pondéré effectif sur la totalité de la dette à long terme libellée en dollars canadiens de la Société, compte tenu de l'incidence de tous les dérivés liés à la dette, était de 5,61 % (6,06 % en 2012).

d) Facilité de crédit bancaire

Au 30 septembre 2013, les facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit consenties à la Société totalisent 2,5 milliards de dollars. Chacune de ces facilités a pour unique garantie le cautionnement de RCP et a égalité de rang avec les billets de premier rang et les débetures de premier rang de la Société. Au 30 septembre 2013, la Société n'avait prélevé aucune avance sur sa facilité de crédit bancaire de 2,0 milliards de dollars et un montant total de 0,1 milliard de dollars était tiré sur ses facilités de lettres de crédit de 0,5 milliard de dollars.

12. Instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des emprunts à court terme et des créditeurs et charges à payer se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur des placements de la Société dans des sociétés ouvertes est déterminée selon les cours du marché de chacun des placements. La juste valeur des placements de la Société dans des sociétés fermées est déterminée par la direction à partir de techniques d'évaluation du résultat projeté ou de techniques d'évaluation bien établies, fondées sur les actifs ou le marché, lesquelles sont appliquées comme il se doit à chaque placement, en fonction des activités futures et des perspectives de rentabilité.

La juste valeur de chacun des titres d'emprunt publics de la Société est fondée sur la valeur boursière à la clôture de la période. La Société se sert de contrats de change à terme pour gérer les risques liés à la fluctuation des taux de change à l'égard de certaines dépenses prévues (les « dérivés liés aux dépenses » qui, conjugués aux dérivés liés à la dette, sont désignés « dérivés »). La juste valeur des dérivés de la Société est déterminée à l'aide d'une évaluation à la valeur de marché estimée ajustée en fonction de la qualité du crédit. Dans le cas des dérivés en position débitrice, l'écart de crédit pour la contrepartie, soit l'institution financière, est ajouté au taux d'actualisation sans risque en vue de déterminer la valeur estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit, pour chaque dérivé. Dans le cas des dérivés en position créditrice, l'écart de crédit pour la Société est ajouté au taux d'actualisation sans risque pour chaque dérivé. La Société présente une hiérarchisation sur trois niveaux qui tient compte de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur. La juste valeur des actifs et passifs financiers classés dans les trois niveaux suivants est évaluée comme suit :

- Les évaluations de niveau 1 sont établies en fonction des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Les évaluations de niveau 2 sont établies à l'aide de données du marché directement ou indirectement observables, autres que les prix cotés.
- Les évaluations de niveau 3 sont établies à partir de données autres que des données du marché observables.

Au 30 septembre 2013 et au 31 décembre 2012, aucun instrument financier significatif n'avait été classé au niveau 3 (évaluations fondées sur des données du marché non observables).

Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, à partir des renseignements pertinents sur les marchés et les instruments financiers. En raison de leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels un jugement doit être posé.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2013, la Société a conclu des dérivés liés aux dépenses d'un montant additionnel de 760 millions de dollars américains et, au 30 septembre 2013, la Société avait un total de 1 035 millions de dollars américains (1 058 millions de dollars canadiens), lesquels ont été désignés à titre de couvertures à des fins comptables. Ces dérivés liés aux dépenses viennent à échéance d'octobre 2013 à décembre 2014. Par conséquent, les variations de la juste valeur des dérivés liés aux dépenses sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la transaction couverte ait une incidence sur le bénéfice net. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2013, des dérivés liés aux dépenses de 135 millions de dollars américains avaient été réglés contre 134 millions de dollars canadiens.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon leur méthode d'évaluation :

	Évaluation de la juste valeur à la date de clôture					
	Valeur comptable		Niveau 1 ¹⁾		Niveau 2 ²⁾	
	30 sept. 2013	31 déc. 2012	30 sept. 2013	31 déc. 2012	30 sept. 2013	31 déc. 2012
Actifs financiers						
Disponibles à la vente, évalués à la juste valeur						
Placements dans des sociétés ouvertes	797 \$	624 \$	797 \$	624 \$	– \$	– \$
Détenus à des fins de transaction						
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	87	34	–	–	87	34
Dérivés liés à la dette non comptabilisés comme des couvertures	–	3	–	–	–	3
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	17	13	–	–	17	13
	901 \$	674 \$	797 \$	624 \$	104 \$	50 \$
Passifs financiers						
Détenus à des fins de transaction						
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	181 \$	561 \$	– \$	– \$	181 \$	561 \$
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	1	–	–	–	1	–
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	35	–	–	–	35	–
	217 \$	561 \$	– \$	– \$	217 \$	561 \$

1) Correspond aux actifs et passifs financiers présentés à la juste valeur au niveau 1; la juste valeur étant déterminée en fonction des cours du marché.

2) Correspond aux actifs et passifs financiers présentés à la juste valeur au niveau 2; la juste valeur étant déterminée en fonction des évaluations fondées sur des données du marché observables.

La dette à long terme de la Société est initialement évaluée à la juste valeur, puis au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, comme il est démontré dans le tableau suivant :

	30 septembre 2013		31 décembre 2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme	11 602 \$	12 712 \$	10 789 \$	12 603 \$

La Société n'avait aucun instrument financier non dérivé détenu jusqu'à échéance au 30 septembre 2013 ou au 31 décembre 2012.

13. Capitaux propres

a) Dividendes

En février 2013, le conseil d'administration de la Société a approuvé une augmentation du dividende annualisé qui est passé de 1,58 \$ à 1,74 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et action de catégorie B sans droit de vote. Le dividende sera payé sous forme de versements trimestriels de 0,435 \$ par action. Ce dividende trimestriel ne sera payable qu'après avoir été déclaré par le conseil d'administration et au moment choisi par lui et rien ne donne droit à un dividende avant qu'il ne soit déclaré.

Au cours de 2013, la Société a déclaré et a payé les dividendes suivants pour chacune de ses actions de catégorie A avec droit de vote et ses actions de catégorie B sans droit de vote en circulation :

Date de déclaration	Date de paiement	Dividende par action
Le 14 février 2013	Le 2 avril 2013	0,435 \$
Le 23 avril 2013	Le 3 juillet 2013	0,435 \$
Le 15 août 2013	Le 2 octobre 2013	0,435 \$

b) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En février 2013, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique »). Au cours de la période de douze mois commençant le 25 février 2013 et se terminant le 24 février 2014, la Société peut acheter, par l'intermédiaire de la TSX, de la NYSE ou d'un autre système de négociation, jusqu'à 35,8 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote, soit environ 10 % des actions de catégorie B sans droit de vote alors émises et en circulation, ou le nombre d'actions de catégorie B sans droit de vote pouvant être rachetées dans le cadre de l'offre publique pour un prix de rachat total de 500 millions de dollars, selon le moins élevé de ces nombres. La Société déterminera le nombre réel d'actions de catégorie B sans droit de vote devant être rachetées, le cas échéant, ainsi que le moment de ces rachats en tenant compte des conditions du marché, du cours des actions, de sa situation de trésorerie et d'autres facteurs.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2013, la Société a racheté un total de 546 674 actions de catégorie B sans droit de vote (9 637 230 en 2012) à des fins d'annulation pour un prix d'achat total de 22 millions de dollars (350 millions de dollars en 2012), ce qui a entraîné des réductions respectives du capital social de catégorie B sans droit de vote, de la prime d'émission et des résultats non distribués de 1 million de dollars, de néant et de 21 millions de dollars (10 millions de dollars, 243 millions de dollars et 97 millions de dollars en 2012). Tous ces achats ont été effectués en juin 2013 par l'intermédiaire de la TSX.

14. Rémunération fondée sur des actions

Le tableau qui suit présente un résumé de la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions qui est incluse dans les coûts opérationnels :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre 2013	30 septembre 2012	closes les 30 septembre 2013	closes les 30 septembre 2012
Options sur actions	14 \$	15 \$	9 \$	(3) \$
Unités d'actions de négociation restreinte	9	9	24	20
Unités d'actions différées	3	2	2	3
Incidence des dérivés liés aux capitaux propres, déduction faite des intérêts reçus	(19)	–	31	–
	7 \$	26 \$	66 \$	20 \$

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2013, des montants respectifs de 8 millions de dollars et de 82 millions de dollars (11 millions de dollars et 68 millions de dollars en 2012) ont été versés aux porteurs à l'exercice d'unités d'actions de négociation restreinte, d'unités d'actions différées et d'options sur actions, selon le mode de règlement en trésorerie.

a) Options sur actions

Le tableau qui suit présente un résumé des régimes d'options sur actions et des options liées à la performance :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2013	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 31 décembre 2012	8 734 028	32,34 \$
Attribution	667 930	48,33
Exercice	(2 399 322)	27,81
Renonciation	(182 464)	38,03
En circulation au 30 septembre 2013	6 820 172	35,34 \$
Exerçables au 30 septembre 2013	4 419 100	32,90 \$

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2013, la Société a respectivement attribué néant et 667 930 options liées à la performance à certains dirigeants clés.

b) Unités d'actions de négociation restreinte

Le tableau qui suit présente un sommaire des régimes d'unités d'actions de négociation restreinte :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2013	
	Nombre d'unités	
En circulation à l'ouverture de l'exercice	2 255 158	
Attribution	945 142	
Exercice	(672 880)	
Renonciation	(121 192)	
En circulation à la clôture de l'exercice	2 406 228	

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2013, la Société a respectivement émis néant et 182 850 unités d'actions de négociation restreinte liées à la performance à certains dirigeants clés.

c) Couverture de la rémunération fondée sur des actions

En février et en mars 2013, la Société a conclu des instruments dérivés afin de compenser le risque d'appréciation des prix lié à la rémunération fondée sur des actions à l'égard d'un total de 5,7 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote de RCI qui ont été attribuées dans le cadre des programmes de rémunération fondée sur des actions de la Société relativement aux options sur actions, aux unités d'actions de négociation restreinte et aux unités d'actions différées (les « dérivés liés aux capitaux propres »). Les dérivés liés aux capitaux propres ont été conclus à un prix moyen pondéré de 50,37 \$ dont l'échéance initiale de un an, soit en février et en mars 2014, est renouvelable pour des périodes de un an additionnelles avec le consentement des cocontractants en ce qui a trait à la couverture. Les dérivés liés aux capitaux propres n'ont pas été désignés comme des couvertures à des fins comptables. Toute variation de la juste valeur des dérivés liés aux capitaux propres est comptabilisée en tant que charge au titre de la rémunération fondée sur des actions et contrebalance en partie l'incidence des fluctuations du cours des actions de catégorie B sans droit de vote de RCI contenues dans la valeur accumulée du passif au titre de la rémunération fondée sur des actions relativement aux options sur actions, aux unités d'actions de négociation restreinte et aux unités d'actions différées. Au 30 septembre 2013, la juste valeur des dérivés liés aux capitaux propres correspondait à un passif de 35 millions de dollars, lequel est compris dans la partie courante des passifs au titre des instruments dérivés.

15. Transactions entre parties liées

La Société a conclu certaines transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent à son conseil d'administration. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2013, les montants payés par la Société à ces parties liées, directement ou indirectement, ont respectivement totalisé 12 millions de dollars et 33 millions de dollars (10 millions de dollars et 30 millions de dollars en 2012). Les sommes payées étaient pour des services juridiques, des services d'impression et des commissions versées sur les primes d'assurance.

La Société a conclu certaines transactions avec son actionnaire détenant le contrôle ultime et avec des sociétés contrôlées par celui-ci. Ces transactions sont assujetties à des ententes formelles approuvées par le comité d'audit. Les montants totaux reçus de ces parties liées ou versés à celles-ci au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2013 et 2012 ont respectivement été inférieurs à 1 million de dollars.

Ces transactions sont inscrites au montant convenu par les parties liées et sont examinées par le comité d'audit.

16. Éventualités

En août 2004, une poursuite a été entreprise en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada relativement aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Les demandeurs exigent des remboursements en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement de tous les frais d'accès au système déboursés. En septembre 2007, la Cour de la Saskatchewan a accueilli la proposition des demandeurs afin que la poursuite soit autorisée à titre de recours collectif avec option d'adhésion à l'échelle nationale. Aux termes d'un tel recours collectif avec option d'adhésion, les clients concernés à l'extérieur de la Saskatchewan devaient suivre des étapes précises pour participer à la poursuite. En février 2008, la requête de la Société visant la suspension de la poursuite en vertu de la clause d'arbitrage incluse dans les contrats de service sans fil de la Société a été acceptée et la Cour de la Saskatchewan a déclaré que son ordonnance visant l'autorisation de la poursuite excluait du recours collectif les clients liés par une clause d'arbitrage.

En août 2009, les avocats des demandeurs ont entrepris une deuxième poursuite en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan au motif des mêmes allégations que dans la poursuite initiale. En décembre 2009, la Cour a ordonné la suspension conditionnelle de la deuxième poursuite parce que celle-ci constituait un abus de procédure. La Cour d'appel de la Saskatchewan a rejeté l'appel de la Société au sujet de la certification du recours collectif de 2007 et l'autorisation d'en appeler auprès de la Cour suprême du Canada a été refusée en juin 2012. En décembre 2012, les demandeurs ont présenté une autre demande pour prolonger la période d'appel de la décision de la Cour de la Saskatchewan quant à l'option d'adhésion.

En mars 2013, la Cour d'appel de la Saskatchewan a rejeté la demande visant à prolonger le délai d'appel de la décision de la Cour de la Saskatchewan à l'égard de l'option d'adhésion. En avril 2013, les demandeurs ont déposé une demande d'ordonnance pour que la deuxième poursuite visant les frais d'accès au système soit autorisée à aller de l'avant. La Cour a ordonné, en décembre 2009, la suspension conditionnelle de cette demande d'ordonnance, car elle constitue un abus de procédures. En août 2013, la Cour a rejeté la demande de prolongation et la deuxième poursuite demeure assujettie à une suspension conditionnelle. Nous n'avons comptabilisé aucun passif à l'égard de cette éventualité.

En décembre 2011, une poursuite en vertu de la *Class Proceedings Act* de la Colombie-Britannique a été entreprise contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada relativement aux frais d'accès au système perçus par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. La procédure comporte notamment des allégations de fausses représentations contraires à la *Business Practices and Consumer Protection Act* de la Colombie-Britannique. Les demandeurs exigent des dommages indéterminés et la restitution. Nous n'avons comptabilisé aucun passif à l'égard de cette éventualité.

En juillet 2013, une poursuite a été intentée en vertu de la *Class Proceedings Act* de la Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services sans fil au Canada et des fabricants d'appareils sans fil. La réclamation a trait aux effets néfastes allégués sur la santé subis par des utilisateurs d'appareils cellulaires de longue date. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement d'un montant égal aux produits réalisés par les défendeurs pouvant raisonnablement être attribués à la vente de téléphones cellulaires au Canada. Nous n'avons comptabilisé aucun passif à l'égard de cette éventualité.

L'issue de l'ensemble des poursuites et réclamations intentées contre la Société, y compris celle des cas précités, dépend de leur règlement futur, notamment des incertitudes inhérentes aux litiges. À la lumière de l'information dont la Société dispose actuellement, la direction est d'avis qu'il n'est pas probable que le règlement final de ces poursuites et réclamations, prises séparément ou dans leur ensemble, ait une incidence défavorable significative sur la situation financière ou sur les résultats opérationnels consolidés. Si l'éventualité de la responsabilité de la Société devenait envisageable, nous comptabiliserions une provision dans la période au cours de laquelle le changement d'éventualité surviendrait et une telle provision pourrait être significative en regard de la situation financière et des résultats opérationnels consolidés.